



Camping de la Croix Bleue
162, chemin de Greignac
07240-Vernoux en Vivarais
06.65.31.88.59
SCHERER Jean-Claude
31a, rue Principale
67290-WIMMENAU
03.88.89.70.77
06.12.60.73.79
jeanclaude2951@gmail.com

**FORMULAIRE de
RESERVATION 2019**
A envoyer à JC SCHERER
à l'adresse ci-contre
A compter du 1^{er} mars

Date d'ouverture : 29/06/2019 - Date de fermeture : 24/08/2019

Ne pas adresser ce courrier au camping

Composition de votre famille

Nom	Prénoms	Age/enfants

Adresse : _____

Téléphone :

A la Croix-Bleue vous êtes : (mettre une croix dans la case correspondante)

Membre actif - **Membre adhérent** - **Membre sympathisant** - **Autre**

RESERVATION	ARRHES 50€ par semaine	VERSEMENT
Pour.....emplacement		
Pour.....caravane		

Votre date d'arrivée: Votre date de départ :

Le montant de votre séjour est dû pour la durée de la réservation.

Aucune nuitée ne sera décomptée. Aucune arrhes ne seront remboursées.

HORAIRES D'ARRIVÉE ET DE DEPART

Les vacanciers doivent impérativement libérer leur caravane **pour 10 h le samedi.**

Pour les locations : **L'accueil se fera de 11 à 12h et de 13 à 20h le samedi.**

Pour les personnes venant avec leur propre matériel : **Idem que pour les locations.**

Ceux qui arrivent en semaine : **Ils devront impérativement prévenir le responsable.**

COMPOSITION DE VOTRE MATERIEL

Veillez préciser : Si vous ajoutez des toiles de tente pour les enfants, ou si vous venez avec votre caravane ou autre !

CARAVANE ----- avec auvent -----
CAMPING CAR --- avec auvent ou store -----
TENTE ----- Nombre de toile de tente ---

ANIMAUX CHAT, CHIEN & AUTRES

Les services vétérinaires de l'Ardèche **imposent** le tatouage et la vaccination ainsi que le port du collier sur lequel sont inscrits le nom et l'adresse du propriétaire.

Nom de l'animal	n° de tatouage ou puce	Date de vaccination

ATTENTION : à votre arrivée sur le camping vous devez présenter au responsable, le carnet de vaccination, tout contrevenant ne pourra être accepté sur le camping.

Votre animal doit être attaché ou tenu en laisse lors de votre séjour.

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE LOCATION

1. Les réservations sont faites uniquement sur l'imprimé : **formulaire de réservation**
2. Tout locataire prend connaissance du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping, et le fait respecter par les personnes qui l'accompagnent.
3. La Croix-Bleue ne peut, en aucun cas, être tenue responsable des pertes d'objets, vols, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.
4. Le responsable du camping se réserve le droit de refuser une réservation, d'expulser quiconque causerait des nuisances, de modifier ou de supprimer tout aménagement.
5. Les bons vacances "**CAF**" sont remplis par le responsable, et vous devez faire le nécessaire auprès de votre caisse pour le remboursement.
Les chèques "**ANCV**" sont acceptés à condition que votre nom et adresse y figurent, ainsi que le nom de l'entreprise ou de l'administration qui les délivrent.

Cet imprimé, dûment rempli et signé, accompagné du montant des arrhes ainsi que de l'avis favorable de votre responsable de section, me sera adressé à compter du 1^{er} mars. Joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse. Ne pas adresser ce courrier au camping. Toute réservation sera définitive lorsque le responsable du camping vous renverra l'accord de la réservation

Date..... Votre signature :

Accord de la réservation par le Responsable du Camping

Le Président du camping de la Croix-Bleue vous informe que votre réservation
De caravane----- D'un emplacement ----

Du..... Au

- ✓ A été retenue-----
- ✓ N'a pas été retenue pour le motif suivant :.....

Date..... Signature du responsable et tampon :

Renvoyez les trois feuillets au responsable à partir du 1^{er} mars.
Celui-ci vous fera parvenir le 3^e feuillet pour vous donner la réponse.
JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBREE à votre NOM ET ADRESSE.
En vous souhaitant de bonnes vacances au camping de la Croix-Bleue

Ne pas adresser ce courrier au camping

Date d'ouverture 29/6/2019 - Date de fermeture 24/8/2019

Couper suivant les pointillés

Note de Jean-Claude SCHERER, Président du Camping.

Je vous remercie tous de l'intérêt que vous portez envers notre camping, lieu de villégiature unique en France et même en Europe.

La fréquentation est en augmentation, et en raison de cet engouement je vous demande de réfléchir à vos dates de vacances.

J'ai décidé, avec l'accord du Comité de Soutien, de laisser le camping ouvert une semaine supplémentaire du 19 au 25 août 2018. **Sans inscription ou moins de 3 réservations, il est bien entendu que nous fermerons le 18 août 2018**

Merci de votre compréhension.